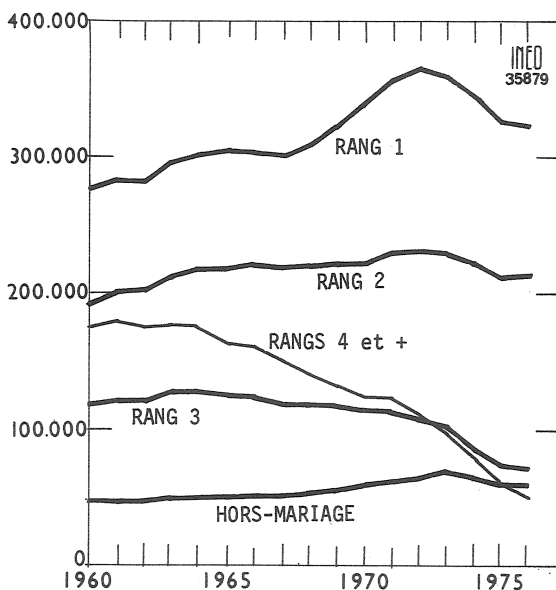


Du premier au troisième enfant

1. Le nombre d'enfants par rang

Le débat sur l'évolution de la natalité en France s'est tout naturellement cristallisé sur la question du troisième enfant : en 1976, dernière année pour laquelle les statistiques détaillées sont disponibles, il est né 123 100 enfants de rang 3 ou plus : or en 1969, seulement sept ans auparavant, il en était né le *double*, 246 900. Comme le nombre de naissances de rang 1 et 2 (1) est en 1976 pour ainsi dire le même qu'en



Graphique 1. Nombre absolu d'enfants de chaque rang (1960-1976).

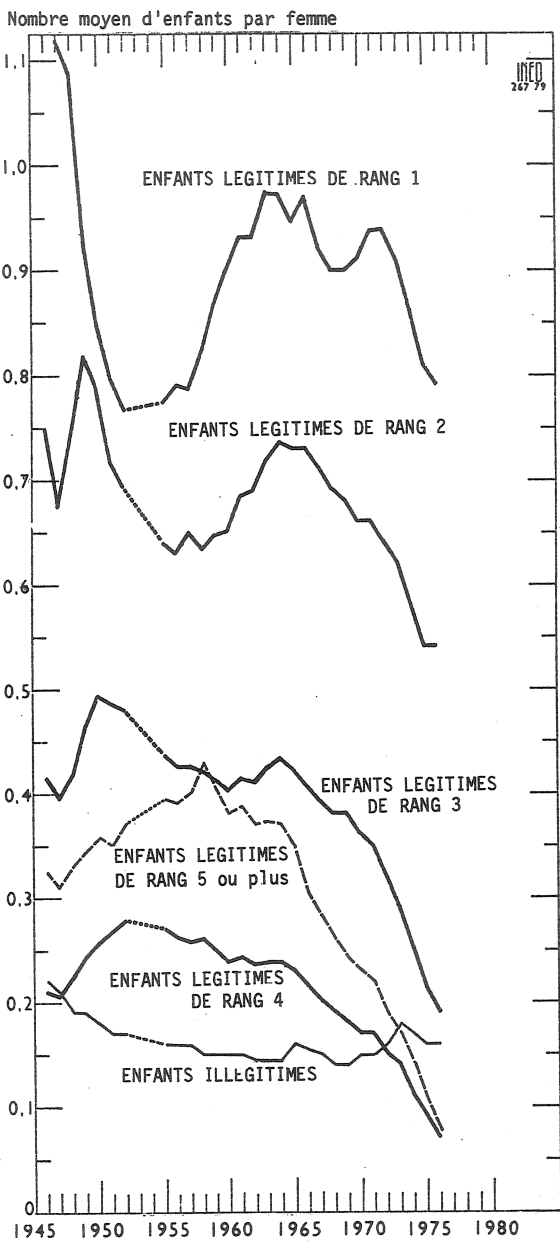
(1) La pratique statistique française est de compter le rang de l'enfant dans le *mariage actuel*. Une femme mariée plusieurs fois peut donc mettre au monde plusieurs « premiers enfants ».

1969, ainsi que le nombre de naissances hors mariage, la baisse du nombre total de naissances entre ces dates, 122 000 (de 842 000 à 720 000), est très voisine de la chute du nombre des enfants de rang 3 ou plus. Et si on parle de chute pour le rang 3, il faut parler d'effondrement pour les rangs plus élevés (graphique 1).

Cette présentation des faits confond cependant dans un résultat global les effets de plusieurs variations : celles des *effectifs* des générations de parents, celles de leurs projets de *descendance finale*, celles, enfin, du *calendrier* de leur fécondité.

2. Les effectifs de parents

Les premières classes nombreuses sont nées à partir de 1946 et ont atteint l'âge de procréation à partir de 1964. A régime inchangé de fécondité, les courbes relatives aux naissances des différents rangs se seraient orientées successivement à la hausse, avec un décalage de l'ordre de deux ans en passant d'un rang au suivant. En fait, seule l'augmentation sensible du nombre de premiers-nés entre 1969 et 1972 reflète en partie celle des effectifs de parents. Et le retrait consécutif qui ramène en 1976 le nombre de premiers-nés au niveau de 1969, tout comme celui des enfants de rang 2, concrétise la baisse sensible de leur fréquence, masquée dans les nombres absolus par l'arrivée à l'âge de procréation des générations nombreuses de l'après-guerre. L'indicateur conjoncturel de fécondité, dit *somme des naissances réduites*, décomposé par rang, fait abstraction de cet effet (graphique 2). S'il confirme la chute impressionnante du nombre des enfants de rang 3 ou plus, il met en évidence la moindre fréquence, dans les années 70, des enfants de rangs 1 et 2.



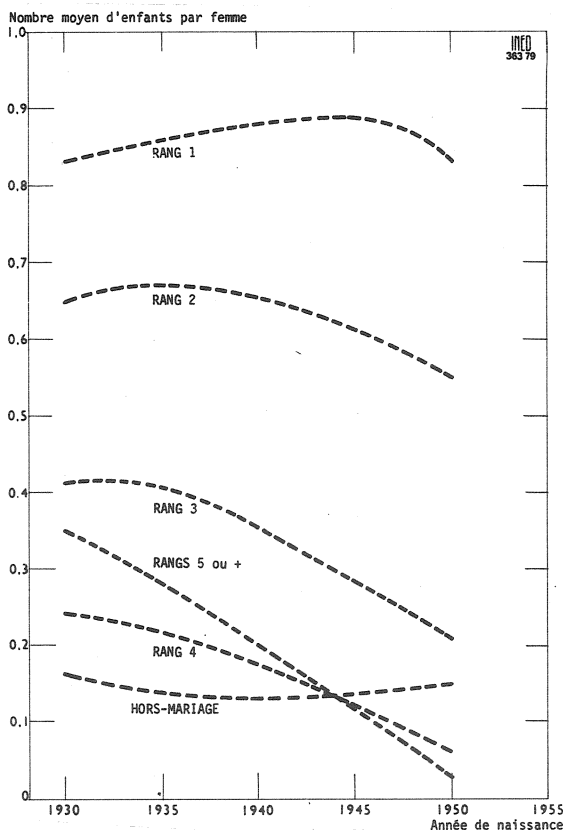
Graphique 2. Indicateur conjoncturel de fécondité selon le rang de naissance (1946-1976)

3. La descendance finale

On ne peut dresser le bilan du nombre d'enfants qu'ont eus les femmes nées une année donnée qu'une fois terminée leur vie féconde, 45 ans plus tard : en 1976, la dernière génération dans ce cas est celle née en 1931, qui a eu en moyenne 2,6 enfants par femme (260 enfants pour 100 femmes). Pour les générations nées ultérieurement, on est conduit à estimer le nombre des enfants qu'elles auront encore et cette extrapolation est d'autant plus fragile que

la période restant à courir est plus longue. Le graphique 3 montre comment pourraient se répartir les descendance finale des générations nées de 1930 à 1950 sur la base des naissances enregistrées jusqu'en 1976, c'est-à-dire quand elles avaient de 46 à 26 ans (il est clair que les dernières extrapolations sont assez fragiles). Pour chaque génération, le total des valeurs relatives à chaque rang est évidemment égal à la descendance finale de la génération. Ainsi pour les générations extrêmes du graphique :

	Pour 100 femmes nées en	
	1930	1950
Naissances de rang 1	83	83
Naissances de rang 2	65	55
Naissances de rang 3	41	21
Naissances de rang 4	24	6
Naissances de rang 5 et plus	35	3
Naissances légitimes	248	168
Naissances hors mariage	16	15
Total	264	183



Graphique 3. Estimation par extrapolation de la descendance finale selon le rang de naissance, pour les générations féminines nées de 1930 à 1950.

Si ces extrapolations se confirment, la proportion de premiers-nés, après être descendue au niveau étonnamment haut de 89 pour 100 femmes, retrouverait, pour la génération née en 1950, le niveau de 83 qu'elle avait pour celle née en 1930, dont la descendance finale est la plus élevée enregistrée au XX^e siècle (1). Le rapport du nombre d'enfants de rang 2 à celui de rang 1 est un indicateur de la proportion, dans les mariages ayant déjà un enfant, de ceux qui en ont un deuxième, et ainsi de suite. Voici exprimées en ces termes les extrapolations du graphique 3.

Proportions de	Génération née en				
	1930	1935	1940	1945	1950
Mariages sans enfant	17 %	14 %	12 %	11 %	17 %
Passage de 1 à 2	78 %	78 %	76 %	69 %	66 %
Passage de 2 à 3	63 %	61 %	52 %	44 %	38 %
Passage de 3 à 4	59 %	54 %	49 %	41 %	29 %

4. Le calendrier

Supposons qu'une année donnée tous les jeunes couples ayant l'intention d'avoir un premier enfant décident de retarder ce projet exactement d'un an ; pendant un an, il n'y aurait aucune naissance de premiers-né, c'est-à-dire environ 330 000 naissances en moins ; si le retard n'est que de 0,1 an le nombre de premiers-nés n'en diminuerait pas moins de 33 000. C'est dire la sensibilité du nombre de naissances au calendrier de la fécondité.

Or, l'âge moyen au mariage est un peu plus élevé en 1976 qu'en 1969 (de 0,2 an pour les femmes), et la venue du premier enfant dans les dix-huit premiers mois du mariage s'est faite en 1976 contre 54 en 1969 (2). L'âge moyen des femmes mariées à la naissance du premier enfant est donc également un peu plus élevé de 0,4 an, 24,3 ans au lieu de 23,9 ans (3).

L'arrêt de ces retards supprimerait une cause de baisse de la natalité, et une tendance inverse serait une cause provisoire d'augmentation de la natalité : la baisse récente est due non seulement au refus du troisième enfant, mais aussi au retard du premier.

(1) On ne peut déduire de ces chiffres une estimation de la proportion de femmes sans enfant, qui nécessiterait que la statistique des rangs soit établie pour chaque femme et non pour chaque mariage.

(2) Voir : « Un nouveau calendrier des premières naissances » par Michel de Saboulin, *Economie et Statistique*, n° 100, mai 1978.

(3) Ce concept est de maniement délicat. Il faut prendre garde si on calcule la moyenne des âges des mères, comme ici, pour les *enfants*, nés une année donnée, ou pour les *mères* nées une année donnée.

En même temps que l'âge moyen à la naissance du premier enfant augmente, l'âge moyen à la naissance du dernier enfant diminue, lui, du fait de la raréfaction des enfants de rang élevé.

La fécondité des femmes de 30 ans et plus ne représente en 1976 que 27 % de la fécondité du moment contre 34 % en 1960 ; et celle des femmes de 35 ans et plus 9 % en 1976 contre 14 % en 1960. Tout se passe comme si de plus en plus de femmes refusaient la maternité au-delà de 35 ans.

*
* *

La chute spectaculaire du nombre d'enfants de rang 3 et au-delà s'inscrit dans le cumul de plusieurs mouvements allant dans le même sens : le mariage est plus tardif ; la fréquence des mariages sans enfant augmente un peu ; quand il y a un premier enfant, il naît un peu plus tard qu'autrefois ; la probabilité d'agrandissement de 1 à 2 enfants diminue un peu, celles de 2 à 3, de 3 à 4 énormément ; et il y a un refus de maternités trop tardives. L'analyse de la natalité doit considérer l'ensemble du processus.

Supposons par exemple qu'on se fixe l'objectif d'un retour à 210 enfants pour 100 femmes (4). Deux objectifs envisageables pour la répartition de ces enfants entre les rangs sont présentés ci-dessous :

	Objectifs envisageables	
	A	B
Naissances de rang 1	89	83
Naissances de rang 2	66	65
Naissances de rang 3	29	33
Naissances de rang 4	8	10
Naissances de rang 5 et plus	3	4
Total des naissances légitimes	195	195
Naissances hors mariage	15	15
Total	210	210

La comparaison peut se faire en terme de proportions, comme ci-dessous :

Proportions de	Objectifs	
	A	B
Mariages sans enfant	11 %	17 %
Passage de 1 à 2	74 %	78 %
Passage de 2 à 3	44 %	51 %
Passage de 3 à 4	28 %	30 %

(4) Une descendance finale de 2,10 enfants par femme est celle qui, en moyenne, permet d'assurer le remplacement à l'identique d'une génération par la suivante (dans les conditions actuelles de mortalité).

Rapportés aux indicateurs « du moment » (graphique 2) ces objectifs sont tous deux compatibles avec la faible fréquence actuelle du 4^e enfant et des suivants, dont ils prennent acte. Ils ont également en commun de postuler le retournement des tendances actuelles concernant les trois premiers enfants. Mais ils diffèrent quant à l'ampleur de ces retournements. Être un peu moins exigeant pour le troisième et même le second enfant conduit en contrepartie à

imaginer le retour de la fréquence du premier enfant aux niveaux exceptionnels observés pour les générations qui eurent leurs enfants entre 1946 et 1970. Être plus réaliste de ce point de vue en supposant le simple arrêt de la baisse actuelle, sans nouvelle remontée, exige en contrepartie, à total fixé, une réaction plus vigoureuse pour les fréquences du second et du troisième enfant.

Gérard CALOT et Michel Louis LEVY

QUELQUES CHIFFRES

Les célibataires

Au recensement de 1975, les célibataires au sens strict (c'est-à-dire sans compter les personnes veuves et divorcées), âgés de 25 ans ou plus étaient 3 840 000, 2 100 000 hommes et 1 740 000 femmes. Cet excédent de 360 000 hommes, soit 21 %, est très inégalement réparti suivant les âges : jusqu'à 40 ans, en raison du mariage plus tardif des hommes, il est à âge égal de l'ordre de 60 à 70 %. Il décroît au-delà en raison de la surmortalité masculine et fait place à un déficit à partir de 60 ans.

Les célibataires au recensement de 1975 (milliers)

	Hommes	Femmes
de 25 à 39 ans	1 145 030	688 345
de 40 à 54 ans	544 220	397 180
55 ans ou plus	414 540	653 430
Total	2 103 790	1 738 955

CORRESPONDANCE

Toute correspondance doit être adressée à l'Institut National d'Etudes Démographiques
27, rue du Commandeur
75675 PARIS CEDEX 14

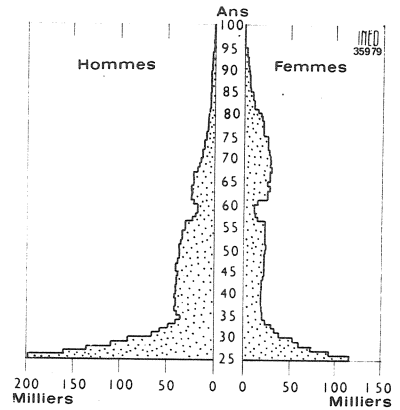
RECTIFICATIF

Dans *Population et Sociétés* n° 123, avril 1979, dans la carte « 2. Taux de natalité 1977 », la région Nord-Pas-de-Calais, dont le taux de natalité en 1977, comme il était indiqué dans le texte, était 16,4 pour 1 000 habitants, aurait dû être figurée en trame noire.

La répartition des célibataires sur le territoire est complexe. Le célibat masculin est fréquent, comme on sait, dans les zones rurales (1), mais cet effet est atténué par la surmortalité masculine, et aussi chez les travailleurs immigrés, nombreux dans les zones industrielles.

De ce fait les départements où l'excédent relatif des célibataires masculins est le plus fort sont l'Allier, la Haute-Marne, la Creuse, l'Ariège, le Lot, l'Indre, mais aussi la Moselle et le Territoire de Belfort. Inversement le célibat féminin est plus fréquent dans les grandes villes, où prédominent les emplois tertiaires et dans les zones où les branches industrielles principales sont celles qui emploient beaucoup de femmes (textile, chaussures, électronique...). Paris est le département où cette

(1) Voir à ce sujet « Le célibat paysan en 1975 », par G. Jegouzo, *Population* 1979, n° 1.



Pyramide des âges des célibataires en 1975

fréquence est maximale, suivi de départements comprenant une grande agglomération (Loire-Atlantique, Haute-Garonne, Hauts de Seine, Rhône, Gironde, Alpes-Maritimes) mais aussi du Maine et Loir et de l'Ille et Vilaine.

M. L.

VIENT DE PARAÎTRE

Marcel CROZE

Tableaux démographiques et sociaux
Reliefs géographiques et historiques

Supplément 1979

Premier ouvrage à présenter en France une documentation démographique complète, à la fois rétrospective, nationale, internationale et locale, l'édition de 1976 constituait avec ses 214 tableaux un excellent outil de travail pour les responsables de collectivités et d'entreprises, les relais d'information, les professeurs et les chercheurs en sciences humaines.

Le supplément 1979 utilise les résultats du recensement de 1975, ceux de l'état civil et des autres enquêtes connus depuis 1976, pour compléter et mettre à jour l'édition 1976. Une numérotation identique des tableaux facilite l'utilisation conjointe des deux volumes, qui sont indissociables.

Prix des 2 volumes : 35 F. En vente à l'INED, à l'INSEE, dans les Observatoires économiques régionaux et chez les libraires spécialisés.